



Urgent reconnaissance de dettes

Par **francois**, le **29/07/2015** à **12:34**

Bonjour ,le 9 avril 2014 nous avons acheter un vehicule avec reconnaissance de dette qui c est terminer le 10 juin 2015.rnA ce jour nous devons encore 2 mensualité de 300 euros ,actuellement mon conjoint et sans emploi et nous somme entrain de faire un dossier de surendettement ,hors le garagiste nous reclame la somme de 1800 euros alors qu il nous en reste 600 a regler ,(une parti de la somme a etait faite par virement bancaire et les reste de main a main)le garagiste nous harcele par téléphone menace d aller a la gendarmerie donc je voudrait savoir quelle recours je peu avoir sachant qu il ne nous a jamais fait de papier quand on lui remettre l argent qui d ailleurs lui meme ne déclaré pas ,cette situation est invivable vos conseille serait les bienvenues .Merci d avance

Par **citoyenalpha**, le **07/08/2015** à **12:15**

Bonjourrrnargent remis main à la main sans document = pas de preuve du versement. Le garagiste peut vous réclamer les sommes que vous ne pouvez justifier avoir versées.rnrnLa gendarmerie ne peut intervenir dans cette affaire. rnrnIncluez les frais d'achat dans votre demande de surendettement.rnrnRestant à votre disposition